



## Rapport de la CFC Carole CHRISTIDES

Cher(e)s Camarades,

Je suis chargée aujourd'hui de vous présenter le rapport de la Commission Financière de Contrôle de notre syndicat pour l'exercice 2004-2005-2006.

Le syndicalisme, et en particulier la CGT, a d'ores et déjà été désigné par le nouveau Président de la République comme l'ennemi à abattre. Sarkozy entend se donner les pleins pouvoirs pour reformer et faire passer en force rapidement, service minimum, régimes spéciaux, etc. Pour cela, il doit affaiblir le syndicalisme de lutte, la **CGT**, le syndicat le plus opposé à sa politique.

La syndicalisation, le renforcement de la **CGT** vont être des éléments déterminants pour les nombreux et difficiles combats à mener.

L'objectif confédéral, 1 million de syndiqués, l'objectif de la CGT métro RER 1600 syndiqués, doivent être aujourd'hui plus que jamais nos priorités.

Implanter la CGT où elle n'est pas, en faire le partenaire social incontournable, porter notre activité au niveau nécessaire, imposer l'unité syndicale indispensable, créer le rassemblement des salariés le plus large possible, en faire les acteurs principaux du syndicat, des luttes, pour agir avec le plus d'efficacité, préserver les acquis, gagner de nouvelles avancées sociales, cela même si la période actuelle et à venir est une période de régressions sociales clairement annoncée par Sarkozy, passe obligatoirement par plus de syndiqués, plus de militants, plus de moyens financiers.

Seule une progression significative du nombre de nos adhérents apportera à notre activité revendicative, les moyens financiers nécessaires et indispensables pour agir.

Chaque section, chaque militant, chaque syndiqué, doit s'impliquer au renforcement de la CGT. Chacun d'entre nous doit être convaincu qu'il faut faire de la syndicalisation une priorité. Comment convaincre, si l'on ne l'est pas soi-même, que la syndicalisation c'est la priorité, c'est l'affaire de toutes et de tous. C'est l'exigence d'indépendance qui l'implique.

L'indépendance de la CGT, dans ses choix, dans ses modes de fonctionnement, dans ses orientations, dans ses stratégies, est garantie par le fonctionnement de la CGT, par ses seuls adhérents.

La cotisation mensuelle est donc l'élément structurant de l'engagement syndical, il est un geste politique fort et visible.

Le 1%, garant de l'égalité, n'est pas un droit d'entrée mais le seul revenu, la seule ressource du syndicat, c'est parce qu'il y a des femmes et des hommes syndiqués à jour de leurs cotisations, au 1% que notre syndicat peut fonctionner démocratiquement.

L'augmentation significative du nombre de prélèvements automatiques, garant de rentrées financières régulières, est la preuve qu'un bon nombre de sections, de militants ont fait de ce problème une priorité.

La CGT, c'est ses syndiqués et elle leur appartient.

La Commission Financière de Contrôle entend rendre compte du mandat qui lui a été confié au 20<sup>ème</sup> Congrès.

Depuis son élection, elle a régulièrement contrôlé les opérations comptables. Les différentes vérifications effectuées au cours de ce mandat permettent à la Commission d'attester de la régularité et de la sincérité de la comptabilité.

De ce fait, la CFC donne « quitus » à la trésorerie du syndicat.

Et pour finir, je tiens à remercier tous les membres de la CFC pour leur travail et surtout pour m'avoir supporté. Merci à tous.